

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

DES SORTIES SANS SE PRIVER...

Vous êtes étudiant, chômeur, sénior, vous avez moins de 26 ans, des réductions sur le droit d'entrée peuvent vous être accordées. N'hésitez pas à le demander !

Nous avons référencé ci-dessous quelques dispositifs vous permettant de profiter de vos visites sans vous ruiner.

Pass Lorraine

Vacances en famille ou week-end découverte en Lorraine ? Profitez du Pass Lorraine ! Les sites à visiter sont répartis par territoire : Nancy, Metz, Epinal et les Vosges thermales, Massif des Vosges, Les 3 Frontières, Verdun Meuse

Où l'utiliser ?

Musées et châteaux, restaurants, parcs d'attractions, fermes-auberges. Avec le Pass Lorraine, plus de 180 sites vous font bénéficier de tarifs préférentiels ou vous accueillent avec un cadeau ! Découvrez l'ensemble des offres sur le site

Où le trouver ?

Pour profiter de tous ces avantages, procurez-vous gratuitement votre Pass Lorraine pour vous et votre famille dans les Offices de Tourisme participants, ou commandez-le sur le site.

Plus d'information :

<http://www.passlorraine.com/>

Pass Moselle passion

Le Conseil Départemental de la Moselle vous accueille dans les sites "Moselle Passion" : musées départementaux, sites historiques et sites naturels. Le Pass Moselle Passion offre à son porteur et à un accompagnateur, un accès libre et illimité à tous les sites. Le pass est disponible à la billetterie des 8 sites Moselle Passion, au prix de 25€. Il est valable un an à partir de la date d'achat

Sites « Moselle passion » :

- Archives départementales

-Le Château de Malbrouck à ManderenLa

-Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles

-Le Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim

-Le Musée Départemental du Sel à Marsal

Plus d'informations

<http://www.mosellepassion.fr/index.php/billetterie>

-Le Musée Départemental Georges de la Tour à Vic-sur-Seille

-Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte

-Les Jardins fruitiers de Laquenexy

-Domaine du Lindre à Lindre-Basse

Moselle tourisme

Sur le site du comité départemental du tourisme de la Moselle, Moselle tourisme, vous avez la possibilité de retrouver les sites historiques, musées, sites de mémoire, châteaux forts, églises fortifiées, forteresses, ouvrages militaires de la Ligne Maginot, mais également les sites naturels, jardins, parcs.

Sous l'onglet « visite » vous pouvez sélectionner ceux qui bénéficient d'une entrée gratuite ou pour lesquels vous pouvez déterminer le budget que vous pouvez allouer. Plus d'information :

<http://www.moselle-tourisme.com/visiter.html>

Musées de la cour d'or Metz Métropole

Le Musée regroupe diverses collections : Histoire et archéologie, département médiéval, musée d'architecture et musées des beaux-arts.

tarif réduit : étudiants, groupes de plus de 15 personnes, seniors dès 65 ans, personne à mobilité réduite.

L'entrée du musée est gratuites : pour tout public le premier dimanche de chaque mois, et pour les moins de 18 ans ; demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, journalistes, guides-conférenciers.

Plus d'informations:

<http://musee.metzmetropole.fr/>

Centre Pompidou Metz

Pass-M : 37€

valable pour 2 personnes pendant 1 an, il permet un accès illimité et prioritaire aux expositions du Centre Pompidou-Metz pour le titulaire de la carte et un accompagnant, invitation aux vernissages, visites guidées individuelles, entrée gratuite aux séances de cinéma et d'autres réductions.

Pass-M Jeune : gratuit pour les 18-25 ans

Plus d'information

<http://www.centrepompidou-metz.fr/tarifs-individuels>

Musées Nationaux de France : gratuite pour les moins de 26 ans

Depuis 2009 l'accès est gratuit aux collections permanentes de 50 musées et monuments nationaux pour les jeunes de la communauté européennes âgés de moins de 26 ans.

Pour qui ?

Cette disposition concerne les jeunes de 18 à 25 ans, ressortissants de l'Union européenne. Gratuité également pour les enseignants : professeurs des écoles, des collèges et des lycées de l'Education nationale et des écoles privées sous tutelle de l'Etat et en activité.

Accès gratuit à quoi ?

Uniquement aux collections permanentes des musées et monuments rattachés à tel ou tel ministère et aux expositions temporaires si celles-ci sont incluses dans le billet d'entrée.

Où ?

Attention, cette gratuité ne concerne que les établissements nationaux, c'est-à-dire dépendants directement de l'Etat. Il existe beaucoup d'autres musées et monuments à statut municipal, départemental, régional ou privé qui appliquent des régimes tarifaires particuliers.

Liste des musées et monuments nationaux concernés par académie :

<https://www.monuments-nationaux.fr/>

Plus d'informations

<http://www.louvrepour tous.fr/Liste-des-musees-et-monuments,196.html>

Sources :

<http://www.passlorraine.com/>

www.moselle-tourisme.com

<http://www.moselle-tourisme.com/visiter.html>

<http://musee.metzmetropole.fr/site/index.php>

<http://www.louvrepour tous.fr/Liste-des-musees-et-monuments,196.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid24202/pass-education-gratuite-des-musees-et-monuments-nationaux-pour-les-enseignants.html>